L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 3 JUIN 1887.

Conférence.

Les Continental Guards, fidèles à leurs habitudes de courtoisie, ont mis leur belle salle à la disposition de Mlle Léona Queyrouze, qui y donnera, ce soir, une Conférence en anglais. Les cartes d'invitation ont été en grande demande; il est probable que les quatre ou cinq cents sièges de Mélégant Armory seront vite occupés, et par le meilleur monde. Nous engageons donc ceux qui veulent entendre de près la jeune Conférencière, à s'y rendre au plus tôt.

Mlle Léona Queyrouze — une des personnalités littéraires les plus saillantes en Louisiane — a fait choix d'un sujet qui ne laisse pas d'intriguer le public : *Patriotism and Wagner.*

Depuis bien des années Richard Wagner occupe l'attention du monde musical. Sans avoir été toujours aimé créateur, aussi rénovateur, que le prétendent ses fanatiques, il est incontestable qu'il a ouvert bien des horizons au drame lyrique, et que, dans la partie symphonique de ses œuvres, surtout, il a trouvé des combinaisons, il a produit des effets qui sont bien siens, il a eu de puissantes envolées.

Quelles que soient les idées que l'on ait en esthétique, il faut concéder que le maître bavarois est l'une des gloires du dix-neuvième siècle.

Non seulement le talent fut immense en lui, mais c'était, avant tout, un homme d'une inaltérable sincérité ; sincérité qui, on peut l'écrire, alla même jusqu'au défi.

A l'époque où nous vivons, une époque où la pensée de battre monnaie décide trop souvent l'artiste à de dangereuses compromissions, il est la rare énergie de faire de l'art pour l'art lui-même. Profondément convaincu, il jugea que l'artiste est un éducateur des masses ; qu'il ne convient pas qu'il suive la voie indiquée par celles-ci, qu'il y rapetisse son individualité, mais qu'il lui appartient, au contraire, de les ramener parfois dans la sienne, de les élever jusqu'à lui.

Il osa rester personnel pour appliquer sa conception de l'opéra ; il eut cette audace — qui ne peut se continuer que chez les forts — de combattre bien des idées reçues et d'adopter une manière qui le condamnait inévitablement à rencontrer de redoutables adversaires et à ne pouvoir compter que sur la postérité, pour la pleine consécration de son nom.

Des malentendus furent plus d'une fois entravers sa marche ; en un temps où les antagonismes, les haines violentes de nationalités surgirent, il eut, cela est indéniable, lui artiste, à lutter contre des haines : le compositeur souffrit, dans une grande mesure, de cette tension, de cette irritabilité des esprits.

La question de patriotisme croise, croise encore, en ceci, la question de l'art ; pour beaucoup de natures, fort honnêtes cependant, l'heure n'a pas sonné de juger froidement, impartialement, l'auteur de tant de grandes pages. Ceci tuerait cela.

Nous ne savons rien, absolument rien du travail de Mlle Léona Queyrouze; néanmoins nous imaginons qu'elle a dû s'y occuper de ce mouvement si étrange, si accentué. Ce double titre : "Le Patriotisme et Richard Wagner", en effet, à l'heure présente, un thème bien fait pour solliciter l'attention d'un écrivain. Il offre l'occasion d'apprécier deux des plus souverains sentiments qui puissent agiter la créature : l'amour de la patrie, l'amour de l'art.

A quel point de vue Mlle Queyrouze s'est-elle placée pour écrire sa Conférence ? C'est ce que nous connaîtrons dans quelques heures ; il se peut que les considérations que nous venons dire, n'aient rien de commun avec le plan par elle adopté.

Quel que soit ce plan, nous gardons la confiance qu'il offrira un vif intérêt à nos invités de ce soir ; des précédents autorisent chez nous cette conviction.

Mlle Léona Queyrouze, que bien des pages remarquées recommandent à ceux qui s'occupent de travaux littéraires ou qui trouvent plaisir à les suivre, a placé sa Conférence sous les auspices de M. Charles Gayarré, du général Beauregard, de MM. Alfred Mercier et L. Placide Canonge. Ceux là sont heureux de lui donner cette marque de considération, mais ils savent aussi qu'elle n'en a pas besoin. Elle a déjà acquis sûreté de coup d'œil, sûreté de main.

Si quelque timidité vient la troubler dès l'abord, quand elle se présentera devant ses auditeurs, cette contrainte, bien naturelle et qui a son charme, d'ailleurs, disparaîtra vite devant l'accueil qui l'attend.

Aux quatre personnes que nous venons de nommer se joindra un Comité de réception ainsi composé : MM. Peytavin, président ; R. B. Matthews, Henry J. Rhodes, W. J. Waguespack, Jno. B. Fisher, Jos. F. Poché.

La Conférence commencera à huit heures, au Continental Guards' Armory, ainsi que déjà nous l'avons dit.

L. PLACIDE CANONGE.

PIQUE-NIQUE. — Après demain, troisième grand Pique Nique et Soirée dansante, au profit de la caisse de secours du Ladies' Independent Mutual Benevolent Association.

Cette fête, organisée par des dames exclusivement, se donnera aux Fair Grounds.

Prix du billet 25 cents ; entrée libre pour les enfants au dessous de douze ans. On sait qu'à chaque billet est joint un coupon numérotédonnant droit à une chance dans la loterie d'une belle aiguière en argent.

WEST END. — Pleine vogue pour les concerts au West End ; foule chaque soir. Cette vogue se maintiendra sans nul doute. On connaît la composition de l'orchestre de M. George Sontag ; là sont groupés environ quarante instrumentistes, tous artistes bien connus et à répertoire varié, abondant. De plus, le travail des répétitions se poursuit avec exactitude, avec soin ; le chef ne laisse paraître au programme que des morceaux de l'exécution desquels il est parfaitement sûr.

M. Sontag a prides dispositions telles qu'on peut être assuré d'une très grande variété de répertoire. Les correspondants ont charge de lui expédier régulièrement tout ce qui peut enrichir celui-ci ; les nouveautés remarquées lui viendront dès qu'elles auront été publiées en Europe ou aux Etats-Unis.

Le programme de ce soir compte parmi les mieux réussis. Ajoutons qu'à partir de trois heures les trains se succèdent à de courts intervalles, et qu'une charmante soirée passée au West End coûte quinze cents.

A pareil prix, Harpagon lui-même s'en ferait un habitué.

SALLE DE L'UNION FRANÇAISE. — La Salle de l'Union Française était hier aux trois-quarts pleine, à l'occasion du bénéfice de M. Repetto, et on nous assure que le nombre des billets placés est infiniment au-dessus de celui des personnes présentes à cet aimable Concert-spectacle. Nous serons très heureux d'apprendre que notre renseignement est exact.

A une exception près, le programme a reçu pleine exécution. Malgré une chaleur passablement brûlante, presque tous les spectateurs en ont attendu la fin, un peu écourtée cependant, grâce à un petit incident tout à fait imprévu. Nous donnerons place à cette soirée dans notre revue de dimanche.

JEANNE D'ARC. — L'emplacement des deux maisons où Jeanne d'Arc a logé à Compiègne en 1429 et en 1430 a été retrouvé. Pour perpétuer ce souvenir, la Société historique de Compiègne a fait apposer une plaque sur chacune de ces maisons.

La première est placée sur la façade de la maison située rue de Paris No 9. Elle est ainsi conçue :

Souvenir de Jeanne d'Arc
Emplacement de l'hôtel du Bœuf,
où Jeanne d'Arc a logé du 18 au 23 août 1429, lors de l'entrée de Charles VII.

La seconde plaque a été placée à gauche de la grande porte fermant le passage qui se trouve rue de l'Etoile.

C'est sur ce passage qu'existait une petite maison tenant pignon sur la place de Saint-Corneille et qui jusqu'à l'époque de la démolition fut désignée sous le nom de Maison de la Pucelle d'Orléans.

Sur cette place se trouve l'inscription suivante :

Souvenir de Jeanne d'Arc
Emplacement de la maison où a logé
Jeanne d'Arc le 13 mai 1430.

Notes d'album :

"L'expérience apprend à se défier de tous et de soi plus que du reste."

"On a bien de la peine à avoir du plaisir."

Les jeunes filles :

—Oui, ma chère, l'individu que mes parents me forcent à épouser a parfois d'es succès de folie.

—Et tu fais un mariage de raison !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.

Joseph N. Sutherland à Mlle Henrietta Unbehagna;
N. H. Kent à Mlle Theresa Cetti;
Victor Moore à Mlle Emaline Harris;
Harry B. Neets à Mlle Nettie E. Jaques.

Naissances.

Mme Gimalt Farrar, une fille;
Mme David M. Vance, une fille;
Mme Pierre Longnefosse, une fille.

Décès.

Mme Veuve Marie Ockert, 60 ans, rue Royale, près Gengras;
Henry Denny, 28 ans, rue Remparts, près Marais;
Josephine Buttmann, 15 mois, rue Villeré, près Port;
Mme Minna Darmeger, 32 ans, 85 rue Dauphine;
Fred. Harris, 31 ans, rue Peters, près Marigny;
Léon G. Villarnin, 11 mois, rue Craps, près Union;
Zebulon R. Campbell, 11 mois, 23 1/2 rue Dublin;
Michel Reinhardt, 62 ans, 490 rue Levée;
Mattie Golden, 3 mois, 341 rue St-André;
Israel Dixon, 3 semaines, rue Hautlève, près Bassin;
Julia Livaudais, 2 ans, 418 rue Première;
Mme Delia Bell, 44 ans, 129 rue Chartres;
Robt William Dunn, 14 mois, rue Tchoupitulas, près Joseph.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

George Edward Bull à Michael William Murphy, cinq terrains vacants dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Commune, Banks, Broad et Dorgenois, $400.

Charles Sagory à John Wallace, un terrain dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Melpomène et Terpsichore, $1200.

Victor Marquer à John Parpal, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues champs-Elysées, Français, Prosper et Solidelle, $1500.

Mme Vve Martial LeBeuf à Lionel Adams, un terrain dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dumaine, Ste. Anne et St. Claude, $2000.

Mme Lucas E. Moore à Mme Vve Francis D. Blake et Edward Chapman, une portion de terre dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Philip, St. Charles et Jackson, $16,000.

Joseph A. Flanders à Christian Thomas, un ilet de terre dans le 6me district, dans l'ilet borné par l'Avenue Peters et les rues Octavie, Laurel et Jersey, $1,450.

Charles E. Alter à Harry H. Hall, neuf terrains dans le 6me district dans l'ilet borné par les rues des Magasins, Constance, Robert et Upper Line, $3,770.

Charles A. Denis à Mme Vve George W. Cole, deux terrains dans le sixième district, dans l'ilet borné par la ligne inférieure de l'Upper City Park, les rues Magasins Calhoun, et Camp, $850.

Mme Amélia Vallette à William G. Burgess, un terrain dans le 5me district, dans l'ilet borné par les rues Peter, Delaroude, Barthélemy et Seguin, $115.

Gustave Kohn et autres à W. C. Fulham, deux terrains dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Milan, Baronne et Dryades, $240.

Eugène Rochereau Albin Rochereau à James Malley et Thos. J. Gillane, douze terrain dans le 6me District dans l'ilet borné par les rues Amelia Peuiston, Annonciation et Levée $6,500.

Thos. Mangan à François et Frank R. Johnson, deux terrains dans le 1er District dans l'ilet borné par les rues Canal, Tonti, Gasquet, et Miro $4,750.

Emile U. Ravignot à Jamme Simeon, une portion de terre dans le 6me District dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Polymnie, Félicité et Carondelet $800.

Peter Boehm à Mme Lisette Seebold, deux terrains dans le 1er District dans l'ilet borné par les rues Canal, Tonti, Gasquet, et Miro $4,750.

Emile U. Ravignot à Jamme Simeon, une portion de terre dans le 6me District dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Berlin, Carondelet et Milan $550.

Cour de Circuit des Etats-Unis. — L. Lemarie contre la Ville. Exceptions rejetées.

Nouveaux procès.

Lazarus Levy contre ses créanciers. Passif, $1,200 ; Actif, $2,112 26. Réunion des créanciers le 5 juillet.

Chas N. Camman demande l'émancipation.

Wheeler & Wilson Mf'g. Co., contre Mlle Florence Fonte. Appel au jugement de la 2me Cour.

Pascal Testelin contre J. & A. Pellows. Procès pour mise en possession de certaine propriété.

Juge Monroe.

Succession de Louis Gordon. Les comptes sont approuvés et homologués.

J. B. Watteman contre J. M. Latour —Jugement pour $15.

Gabrielle Regagnon contre Honoré Thézé. La séparation de biens est prononcée.

W. M. Mayenski contre ses créanciers. —La culpabilité de fraude est établie.

Succession de Chas Bostram—Propriétés évaluées $1950.50.

Succession de J. S. Aitkens. Le défunt laisse aux enfants de son fils décédé Charles L. Aitkens, un quart de ses biens, moins le mobilier et les articles de cuisine qu'il laisse à sa nièce, Catherine Laulsbury. Son petit-fils est nommé exécuteur avec son beau-fils, D. T. Cummings.

Sa fille Catherine, sœur de St. Joseph, hérite d'une pendule en marbre, vases et ornements de salon.

Il laisse à son petit-fils, Ed. A. Enderle, une montre en or ; à son petit-fils, C. A. Aitkins, sa bibliothèque ; à sa nièce, Catherine Saulsbury, une machine à coudre, et à sa fille, Catherine, un piano.

Cour Criminelle de District

—Section B.—

P. S. Moran, violation de la loi du dimanche.

Félix Conrad, coups et blessures.

Ils sont déclarés innocents.

Attaque—Adolphe W. Blintz, $110 ou 5 jours ; Laura Bell, $5 ou 2 jours.

Cour du recorder Davey.—Jos. Meyer, voies de fait, cour criminelle sous caution de $250.

Victoria Briscoe, même décision.

Garrotté et Bâillonné. — Hier matin, à 4 heures, M. Geo. Moffat, qui a charge de la maison de M. Kornfoder, avenue St. Charles, entre les rues Valence et Cadiz, revenait de la cour et allait monter les escaliers pour se rendre au premier étage, lorsqu'il a été saisi inopinément par derrière par trois individus qui l'ont appréhendé au cou, renversé, garrotté et bâillonné. Ainsi ficelé, il a été attaché à une poutre sous la maison, puis abandonné par ses assaillants qui sont revenus peu après le délivrer du son bâillon, après quoi ils se sont tranquillement retirés.

M. Moffat a été découvert une heure après par sa sœur ; aux questions qui lui ont été posées par le sergent Blonin, il a répondu qu'il lui serait impossible de reconnaître ses assaillants, tellement l'attaque avait été subite. Après une minutieuse perquisition faite dans toute la maison, on a reconnu que le vol n'avait pas été le mobile de cette inexplicable aventure, qui pourrait bien n'être qu'une mauvaise plaisanterie.

Prisons de paroisse et de police. — La fourniture des articles d'épicerie à la prison de paroisse et à la prison de police va être effectuée pendant le présent mois par la maison Rice & Doyle de la rue Poydras.

Lorsque M. Michel Hacket refusa ces temps derniers de fournir plus longtemps ces établissements, le commissaire Mealey fit successivement des offres aux maisons John T. Moore & Cie., Shardlow & Wilson, Clark & Meader, Burke & Thompson qui tirent une réponse négative. De là grand embarras du commissaire dont les offres viennent enfin d'être acceptées au moment où les provisions étaient presque épuisées.

Tentative de suicide—Hier, à 1 h. 20 de l'après-midi, un nommé Fred Stuben, âgé de 52 ans, boucher, habitant rue Laurel, entre Jena et Cadiz, a tenté de se suicider en sautant dans le fleuve pardessus bord du ferry de la rue Canal alors qu'il était au milieu du fleuve. Il a été sauvé par des passagers et les officiers du bord et remis entre les mains du caporal Fagot qui l'a enfermé à la 8me station.

Post-Office.—M. Nott qui devait entrer en fonctions mercredi dernier, a attendu vainement toute la journée l'arrivée de certaines pièces envoyées à Washington par ordre du Président. Hier, aucun changement n'avait été apporté à la situation.

Il est probable que les pièces seront arrivées après le départ du Président et que M. Nott ne pourra prendre possession de son poste qu'au retour de M. Cleveland en ce moment en villégiature dans les Adirondacks. Ce retour qui ne s'effectuera que dans une quinzaine de jours, oblige M. Buck à conserver pendant ce laps de temps son poste qu'il a hâte de quitter.

Accident.—Hier, à 3 heures de l'après-midi, John Bonnet, couleur, âgé de 18 ans, en arrangeant chez lui un revolver chargé, a fait imprudemment partir l'une des chambres et la balle l'a atteint à l'œil gauche, passant à travers la paupière et sortant par la tempe gauche. Il est à l'hôpital.

Trains de plaisir le mercredi.—Le chemin de fer Louisville and Nashville, dont les excursions du dimanche sont si populaires, vient de décider qu'il y aura en outre un train de plaisir tous les mercredis, à partir du 8 juin. Ces trains, partant de la Nlle-Orléans, à 7 h. 20 m. du matin, iront jusqu'à Ocean Springs, en s'arrêtant à toutes les villes de bains. Ils retourneront à la Nlle-Orléans dans la soirée. Prix, aller et retour, un dollar seulement.

Le feu a bord du "Queen City."—Hier matin, à 7 h. 45, le steamboat "Queen City," qui était amarré au pied de la rue Pendleton, a été, en quelques instants, presque détruit par un incendie qui s'est déclaré à bord, en ignore de quelle façon. Le gardien, L. Belt, qui avait fait sa tournée quelques minutes auparavant, venait à peine de s'asseoir sur le pont, lorsque les flammes ont jailli sur le pont près de la chaudière.

Voyant que le foyer était déjà trop intense pour songer à l'éteindre lui-même ou avec l'aide de l'équipage, il a sonné la cloche du bateau et une alarme a été donnée à la boîte No 52. Les pompiers ont fait diligence et après une demi-heure de travail ils se sont rendus maîtres du feu. Des remorqueurs s'étaient rendus sur les lieux, mais leur assistance n'a pas été requise. Le feu a été complètement éteint à 9 h. 15. Les dommages s'élèvent à environ $6000.

Le bateau, qui appartient à la Bayou Tâche Steamboat Company, est évalué $15,000 et assuré $10,000 à des compagnies étrangères.

On croit que le feu a pris naissance dans un amas de vêtements.

La fumée noire et épaisse qui s'échappait du bateau avait attiré sur les lieux une foule considérable.

Les incendies.—On a compté, pendant la durée du mois de mai, 29 incendies, dont 24 ont éclaté par des causes inconnues. Le total des pertes, évalué $220,680, est couvert par $264,870 d'assurances.

La fréquence de ces incendies a attiré l'attention des compagnies d'assurances, qui ont nommé un comité pour en rechercher les causes. Les nombreux incendies d'épiceries ont surtout soulevé l'étonnement.

Quant à l'extension prise dernièrement par plusieurs incendies dans le haut de la ville, elle est due au manque de puits qui devraient être établis dans les quartiers où il n'y a point de bouches à incendie et dans les rues où elles sont trop distantes les unes des autres.

En conséquence, les compagnies auraient l'intention d'élever le taux des assurances dans les quartiers où l'eau fait défaut.

Paragraphes.—Mercredi soir, à 11 h. 45, a eu lieu, au coin des rues Trémé et Bienville, entre Marie Smith et John Baptiste, une rixe au cours de laquelle ce dernier a reçu un coup de couteau au côté gauche. Tous deux ont été enfermés.

—Hier matin, à 2 heures 30 un nommé Henry A. Merchant qui passait au coin des rues St. Pierre et Bourbon a touché un fil électrique et a été renversé par le choc violent qu'il a ressenti. Il a eu la main droite brûlée.

—Mercredi soir à minuit au moment où le train du Fort Espagnol revenait du Parc Loeper une personne dont on ignore le nom et qui était assise dans le dernier wagon a été écrasée par le rouleau en passant au coin des rues Broad et Bienville.

LE LAIT DES VACHES PHTISIQUES. — Nous extrayons ce passage de la Revue des Sciences, que M. Henri de Parville a publié dans le *Journal des Débats* du 19 mai :

On sait que l'on peut contracter la tuberculose en buvant le lait de vaches phtisiques. Ce lait est surtout virulent quand la mamelle est envahie par la tuberculisation. Or, non-seulement le lait est à craindre, mais encore le petit lait et le fromage. Il résulte d'expériences très soigneusement conduites par M. Y. Galtier que les germes de la tuberculose se conservent dans le fromage : il est parvenu à donner à des lapins, à des cobayes la tuberculose avec des fromages, salés ou non, datant de dix, quinze jours et plus. Dans beaucoup de fermes, on a l'habitude de distribuer le petit lait, du lait caillé provenant des bêtes tuberculeuses, aux oiseaux de basse-cour, aux animaux de l'espèce porcine. Il n'est pas irrationnel de rattacher à cette cause un certain nombre de cas de tuberculose de la poule et du porc.

Le lait des vaches phtisiques est certainement à rejeter. M. Galtier obtenait récemment la tuberculose sur le lapin avec le lait d'une vache phtisique suivie à l'abattoir et dont la mamelle était légèrement malade, alors que le sang ni le suc des muscles de la même bête ne provoquaient l'affection. A rejeter aussi complètement l'emploi de ce lait pour la fabrication des fromages et le petit lait pour les bêtes de ferme. Le petit lait pourra être réservé pour l'alimentation des animaux, mais à la condition d'avoir été préalablement soumis à l'ébullition. Ces faits sont importants à connaître et l'on ne saurait trop répéter aux fermiers qu'ils peuvent, en distribuant ainsi des aliments virulents, propager l'affection tuberculeuse autour d'eux et parmi leurs acheteurs. Il est utile, avant tout, que le public sache bien le danger et se prémunisse de la provenance de son lait, même de son fromage. Le lait est encore, on peut le faire bouillir, par prudence ; mais le fromage! Ajoutons, toutefois, pour rester dans la vérité, que les essais de transmission tentés par M. Galtier n'ont pas tous réussi ; un certain nombre ont échoué. Cependant M. Galtier dit expressément : "Le nombre des cas de transmission indéniable a été assez grand pour établir très nettement la conservation des germes tuberculeux et, partant, la nocuité des produits fabriqués avec le lait qui en contient." C'est un résultat qui a son importance pour la santé publique.

A la salle d'armes.

Un maître d'armes enseigne un coup magistral à l'un de ses élèves qui, en dépit de toutes les règles, le boutonne carrément malgré les principes.

—Je vous portais pourtant une belle botte !

—C'est vrai, maître, mais les meilleures bottes ont des revers !

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écrit réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans lesquels aucun cas ne se rontrent pas.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes :

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M. Rouvier.

Paris, 2 juin—M. Rouvier a promis aux chefs de la Droite que la loi militaire, en ce qui concerne les séminaristes, sera amendée lorsqu'elle arrivera au Sénat. On veut aussi donner satisfaction aux Conservateurs.

Chambre des Députés.

Paris, 2 juin—M. Freppel a demandé aujourd'hui à la Chambre des Députés d'ajourner à la prochaine session les débats sur le bill militaire. La question est dangereuse, a-t-il dit, au point de vue des puissances étrangères, et la France ne doit pas choisir le moment de la réorganisation complète de l'armée pour en diminuer l'effectif.

M. Rouvier s'est opposé à l'ajournement des débats. Il a ajouté que le gouvernement avait l'intention de maintenir le bill comme une nécessité dans l'intérêt et pour l'honneur du pays. (Applaudissements de la Gauche et du Centre.)

La motion a été rejetée par un vote de 446 contre 60.

L'incendie de la filature de Roubaix.

Paris, 2 juin—On évalue maintenant la perte occasionnée par l'incendie de la filature, incendie qui a eu lieu hier à Roubaix à 2,500,000 francs. Deux mille ouvriers se trouvent sur le pavé.

Eboulement de terre.

Genève, 2 juin—Un éboulement de terre a eu lieu sur la montagne Spitzen, près de Spiringen, couvrant un rayon de deux kilomètres carrés. Un grand nombre de maisons ont été détruites. Dix personnes ont été tuées, et beaucoup d'autres blessées grièvement. Des trois peaux de bestiaux sont détruits.

Les victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique.

Vienne, 2 juin—Les familles des victimes de l'incendie du Théâtre Brink, qui a eu lieu à Vienne il y a quelques années, ont souscrit pour l'achat d'une immense couronne, qui devra être placée à l'entrée du cimetière où sont inhumés les restes de ceux qui ont péri dans le récent incendie de l'Opéra Comique de Paris.

Protection en Espagne.

Madrid, 2 juin—Un fort mouvement de protection se développe en Espagne. Des sénateurs et des députés, représentant les districts agricoles et manufacturiers, se rendent de tous les partis, demandant avec instance au gouvernement de prendre des mesures promptes afin d'adopter une loi relative à la protection de l'industrie indigène, en imposant des droits plus élevés sur les céréales et le bétail étrangers.

Les inondations en Hongrie.

Pesth, 2 juin—Les inondations en Hongrie diminuent. De grandes terres sont toujours submergées, cependant, et la perte causée par la destruction du houblon est considérable.

North German Gazette.

Berlin, 2 juin—La North German Gazette, organe de Bismarck, publie des dépêches envoyées par le prince Reuss, ambassadeur d'Allemagne en 1875, démentant que les récentes révélations du général Leflo sont sans fondement.

La même feuille ajoute qu'il existait alors un parti dans les cercles politiques russes et de la Cour, qui essayait de propager une fausse rumeur, portant que Bismarck voulait attaquer la France.

Incendie d'un steamer

Londres 2 juin—Le steamer Anglais Annie, parti de la Nouvelle Orléans a brûlé hier à son quai de Hamburg, situé que toute sa cargaison de coton.

Ravages par les sauterelles

Ligne télégraphique

Madrid 2 juin—On pense que le gouvernement acceptera la proposition de la compagnie de télégraphie de l'Est, de relier l'Espagne et les colonies occidentales et du Nord de l'Afrique.

Une plaie terrible ne sauterelles a désolé les provinces centrales de l'Egypte. Ces insectes étaient en nombre si considérable qu'il a fallu employer des hommes pour en débarrasser les lignes de chemin de fer.

Les récoltes ont été affreusement ravagées.

Les Cortes sont sur le point de voter un crédit destiné à venir en aide aux victimes de ce désastre.

Conférence de l'Union Radicale

Londres, 2 juin—La conférence de l'Union Radicale a été inaugurée hier à Birmingham par M. Joseph Chamberlain.

Lord Hartington, dans une lettre adressée à la Conférence, dit que le moment est opportun qu'on explique la question du Home Rule, subsistant toujours.

Les Libéraux se déclarent prêts à accepter des modifications à leur bill primitif accordant le home rule à l'Irlande, mais ils n'ont fait aucune suggestion relativement à ce qui pourrait les satisfaire à cet effet. L'action des libéraux gladstoniens, dit Lord Hartington, a causé un ajournement indéfini du règlement de la question irlandaise. L'alliance du gouvernement irlandiste avec M. Parnell a contribué à affaiblir graduellement l'autorité parlementaire.

Les feuilles parisiennes.

Londres, 2 juin—Les commentaires de la presse parisienne indiquent que, dans les groupes de la Gauche, il y a 150 députés ligués contre Rouvier. Par conséquent, il ne pourra pas augmenter sa majorité républicaine de dix, et toute manœuvre qui lui aliénerait l'appui de la Droite, rendrait précaire l'existence du cabinet.

M. Rouvier espère effectuer une économie de 50,000,000 à 80,000,000 de francs dans les budgets des ministères de la guerre, de la marine et des travaux publics, et gagner ainsi 4,000,000 de francs, en établissant un impôt de police pour réprimer la distillerie domestique, c'est-à-dire libre de contribution, qui prend tant d'extension en Normandie.

Le succès de ce projet est douteux, car les députés normands se refuseront sans nul doute, à appuyer une pareille mesure, qui serait préjudiciable à leurs intérêts.

Les victimes de l'incendie de l'Opéra Comique.

Londres, 5 juin—Les fonds de secours pour venir en aide aux victimes de l'incendie de l'Opéra Comique s'élève maintenant à 400,000 francs.

L'Observatore Romano.

Rome, 2 juin—L'Osservatore Romano annonce la nomination du Cardinal Rampella comme secrétaire d'Etat du Pape.

M. Sexton.

Londres, 2 juin—M. Sexton, qui devait haranguer demain une grande assemblée de gladstoniens à Glasgow, télégraphie qu'il est gravement malade à Dublin.

Le Cowboy Buck Taylor.

Londres, 2 juin—Le mal que s'est fait le cowboy Buck Taylor, quand il est tombé de cheval pendant la représentation du "Wild West Show," consiste en une simple fracture à la cuisse, mais il se remet graduellement. Il ne pourra pas, néanmoins, monter encore à cheval avant trois ou quatre mois.

Un grand nombre d'Américains sont venus à l'hôpital pour s'enquérir de sa santé et déposer leurs cartes, parmi lesquels étaient M. Phelps, ministre des Etats Unis et M. White, secrétaire de la Légation américaine.

Evictions.

Dublin, 2 juin—Les évictions à Bodyke ont recommencé, le shérif étant remis de son indisposition.

Celui-ci en exécutant son mandat est toujours protégé par une force de 600 agents de police et des troupes.

Il règne une grande excitation dans le district.

Faillites.

Londres 2 juin—M. Bongley vice commodore du "Royal Yacht Club, a été déclaré en banqueroute.

Son passif est de 67,000 livres sterling.

Le steamer Annie.

Hambourg, 2 juin—Le steamer Annie n'a pas brûlé ainsi qu'on l'a annoncé dans le grand incendie qui a eu lieu mardi soir.

Le nouveau Nonce du Pape à Paris.

Rome, 2 juin.—Le gouvernement français a télégraphié au Vatican qu'il approuvait la nomination de Monseigneur Rotelli, comme nonce papal à Paris. Celui-ci a été requis d'essayer de rétablir les relations amicales entre la France et le Vatican.

M. Gladstone.

Londres, 2 juin—M. Gladstone est parti pour le pays de Galles, où il prononcera une série de discours en faveur du Home Rule pour l'Irlande.

Le prince Albert Victor—Chamberlain.

Londres 2 juin.—Le prince Albert Victor, fils aîné du prince de Galles, se rendra à Dublin le 2e juin, pour représenter la Reine au jubilé qui doit avoir lieu en cette ville.

M. Chamberlain, en réponse à une Adresse qui lui a été présentée aujourd'hui par les Libéraux-unionistes de Manchester, a conseillé à la classe ouvrière de se méfier de la fausseté du rapport de M. Gladstone, qui constate que le Home Rule est demandé par celle-ci et par les masses. Ce ne seraient pas ces dernières qui souffriraient le plus du succès de M. Gladstone.

Ce succès entraînerait la destruction du pays et la ruine de la classe ouvrière. M. Chamberlain a ajouté que le peuple voit tellement les dangers qui le menace, qu'aux prochaines élections générales il donnera un vote écrasant contre les partisans de Gladstone.

M. Sexton.

Dublin, 2 juin—Les membres parnellites de la corporation de Dublin ont fait choix de M. Sexton comme leur candidat aux fonctions de lord-maire.

L'ex-Gouverneur English—La Reine Kapiolani—La Reine Victoria.

Londres, 2 juin. — L'ex-Gouverneur English, du Connecticut, est à Londres.

La Reine d'Angleterre, en commémoration de son jubilé, ordonnera la mise en liberté de tous les prisonniers militaires enfermés pour de simples délits.

La reine Kapiolani et sa suite sont arrivées aujourd'hui à Liverpool.

Un salut royal a été tiré en l'honneur de Sa Majesté.

Le maire et une garde d'honneur, composée d'agents de police et de soldats, sont allés recevoir le cortège royal au quai et l'ont escorté au Northwestern Hotel.

La reine Kapiolani partira lundi pour Londres.

M. Parnell.

Londres, 2 juin—M. Parnell est de retour à Londres. Sa santé s'est beaucoup améliorée à la suite du son séjour au bord de la mer. Il a convoqué un meeting de son parti pour lundi, afin de discuter de nouveaux amendements au bill de coercition.

Attaque sur deux fabriques.

Loudres 2 juin—Des nouvelles reçues de Sierra Leon, annoncent que les guerriers indigènes sous le commandement de trois chefs, ont envahi les colonies anglaises de Sherbro et Sultyne, saccagent et brûlent les villages—En route ils ont pillé deux fabriques indigènes et ont fait trois cents prisonniers.

En sortant sur le territoire anglais les maraudeurs se sont divisés en deux bandes et ont essayé de capturer la fabrique française de Sulymont et la fabrique anglaise sur la rivière Mermoh ; dans les deux sont enmagasinées des marchandises de valeur.

M. Burnett, l'agent anglais, à la tête d'ouvriers indigènes et de la police, a fait une résistance désespérée aux assaillants, qui ont été obligés de retourner à la troisième attaque, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts.

Les guerriers sauvages ont néanmoins, sauf la station durant quatre jours, La canonnière Iroquois est alors arrivée sur les lieux et a débarqué une force de soldats de marine qui a vivement mis les sauvages en fuite.

Les employés de la fabrique française ont repoussé l'attaque faite contre eux sans aucun aide.

Perte d'un steamer.

Calcutta, 3 juin—Il n'existe plus aucun doute qu'un steamer avec 750 passagers a sombré dans un cyclone, dont qu'on l'a rapporté il y a quelques jours.

Incendie

Pernambuco, 2 juin—Plusieurs entrepôts et 25,000 balles de coton ont été détruits par un incendie.

Sir Alexander Campbell.

Toronto, 2 juin—Sir Alexander Campbell a prêté serment aujourd'hui comme lieutenant gouverneur d'Ontario en remplacement de M. F. D. Robinson dont le terme a expiré.

M. Wm O'Brien

Boston, 2 juin—MM. Wm. O'Brien, Dennis Kilbride et Charles Ryan du "Dublin Freeman Journal", sont partis à 11 heures ce matin pour New York.

Une douzaine de personnes sont venues leur faire leurs adieux.

Il n'y a pas eu de démonstration à cause de la pluie torrentielle et de l'impression générale que M. O'Brien ne quitterait Boston que dans l'après-midi ou le soir. Une dépêche de New York en a pu devant de lui à Springfield ou New Haven.

Réception de M. Wm. O'Brien à l'Académie de Musique de New York

New York, 2 juin—Après son dîner, M. O'Brien a été conduit à l'Académie de Musique où l'attendait une réception enthousiaste. Longtemps avant son arrivée sur la scène, la salle était encombrée de monde.

Le maire Hewitt, l'ex maire Grace et autres citoyens éminents, occupaient des sièges sur la scène qui était décorée de drapeaux anglais et irlandais entre l'arche. A l'arrivée de M. O'Brien, un tonnerre d'applaudissements est parti de tous les coins de la salle, et s'est prolongé durant plusieurs minutes.

Le commissaire O'Gorman a appelé le meeting à l'ordre et a désigné le juge Brown à la Cour de Cité, comme président de l'assemblée. Ce dernier, en prenant son siège, a prononcé quelques paroles, et a fait allusion à la mission de M. O'